

Air de familles



Atchoum !

Votre enfant est souvent enrhumé, il éternue, ressent des picotements dans le nez ou la gorge, a les yeux qui pleurent ? Il souffre peut-être d'allergies respiratoires. Elles se produisent lorsque le système immunitaire réagit de manière excessive contre des substances allergènes, présentes dans l'air que l'on respire, comme les pollens, la poussière, les moisissures et les poils d'animaux. On ne devient pas allergique du jour au lendemain ! Il y a tout d'abord une phase dite de sensibilisation, durant laquelle le corps fabrique des anticorps particuliers lorsqu'il a été en contact avec un allergène. Ensuite, lorsqu'il est de nouveau mis en contact avec cet allergène, les cellules porteuses des anticorps vont le reconnaître et entraîner la libération de l'histamine qui va à son tour provoquer les symptômes de l'allergie. Celle-ci se développe surtout chez des enfants prédisposés génétiquement. Si un des parents est allergique, l'enfant a 30 % de risques de l'être ; si les deux parents le sont, les risques peuvent atteindre 75 %. Mais un enfant dont les parents ne sont pas allergiques a quand même 15 % de risques de l'être. Dès l'apparition des premiers symptômes, consultez votre médecin traitant ou votre pédiatre qui vous orientera vers un allergologue s'il soupçonne une allergie. Celui-ci pourra alors réaliser plusieurs types de tests pour confirmer le diagnostic, notamment des tests cutanés. Le médecin dépose une goutte d'allergène sur la peau et pique à l'aide d'une micro-aiguille pour la faire pénétrer. La réaction apparaît en une quinzaine de minutes. Ces tests peuvent être pratiqués dès la naissance.

Julie Rouffiange



Anne Pochet.

À la télé, tous les jours
sur la Une et sur BX1

rtbf

bx1
Unités de Bruxelles

Sur Internet (www.airdefamille.be ;
www.one.be): toutes les émissions,
les spécialistes, et les infos pratiques.